



Lausanne, le 11 avril 2025

Service public

Fédération syndicale SUD

Pl. Chauderon 5 - 1003 Lausanne

tél. 021 / 351 22 50

e-mail info@sud-vd.ch

site www.sud-vd.ch

Monsieur

Lionel EPERON

Directeur général de la DGEP

Rue Saint-Martin 24

1014 Lausanne

Par mail et courrier A

Double authentification

Monsieur le Directeur général,

La sécurité informatique et la protection des données sont des objets qui retiennent toute notre attention, vous le savez.

Lors de notre séance du 20 mars 2025 à la DGEP sur le numérique, nous avons entendu que le double facteur d'identification à même de garantir la sécurité des connections des membres du personnel à leurs comptes professionnels était en cours d'élaboration.

Moins d'une semaine plus tard, les collègues du postobligatoire des gymnases et des écoles professionnelles recevaient une information selon laquelle tous les comptes Eduvaud du personnel enseignant et administratif seraient concernés à bref délai.

Ce second moyen d'authentification serait également nécessaire pour accéder à toute une série d'applications qui nécessitent un identifiant Eduvaud. Il s'agit de Microsoft 365, Moodle ou Hermès, pour n'en citer que quelques-unes.

Les options proposées pour la seconde authentification ont fait l'objet d'une présentation plus ou moins étendue et commentée, selon les établissements. A notre connaissance, les offres faites aux collègues varient entre deux et quatre options. Il y a donc une inégalité d'information.

Ces options sont : a) l'application Microsoft Authenticator b) le SMS c) l'adresse e-mail secondaire privée et d) la carte One Time Passcode (OTP). Dans bien des endroits, seule l'alternative a) ou d) est proposée, avec une forte recommandation de Microsoft Authenticator. Chacune présente des points positifs et négatifs.

Nous nous étonnons d'apprendre que l'installation de l'application Microsoft sur les téléphones portables privés des collègues a souvent été fortement recommandée alors que c'est la variante la plus intrusive du lot. Quant à l'option la moins intrusive, la carte OTP, elle est maintes fois présentée d'une façon très dépréciative et n'est offerte que moyennant une

sorte de précommande jusqu'au 2 avril, alors que l'activation est annoncée pour environ un mois plus tard, selon des dates différentes d'un lieu à l'autre.

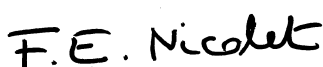
Bref, rien n'est fait par la DGEP pour permettre un choix éclairé aux personnes concernées. Ce choix éclairé est selon nous indispensable.

Nous vous demandons de veiller à une information complète et objective de toutes les personnes concernées et de revoir le calendrier de mise en place du dispositif de double authentification.

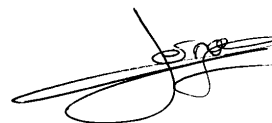
Dans l'attente de vos nouvelles d'ici la rentrée d'après les vacances de Pâques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos plus respectueuses salutations.



Gilles Pierrehumbert
président du SVES



Françoise Emmanuelle Nicolet
présidente de l'AVMG



José Daniel Pernas
président du SVMPEP